



LE PRÉSIDENT

**COURRIER ARRIVE**  
N°  
07 MAI 2021

Melun, le - 3 MAI 2021

**Mairie de Bussy-Saint-Martin (77)**

Dossier suivi par Anna MOGE  
Tél. : 01 64 14 72 86  
anna.moge@departement77.fr  
Nos réf. : DGAA/DADT/SDT/AM/SL/D21-004889-DADT  
Vos réf. : 1A18358872828

Monsieur Patrick GUICHARD  
Maire  
Hôtel de Ville  
77600 BUSSY-SAINT-MARTIN

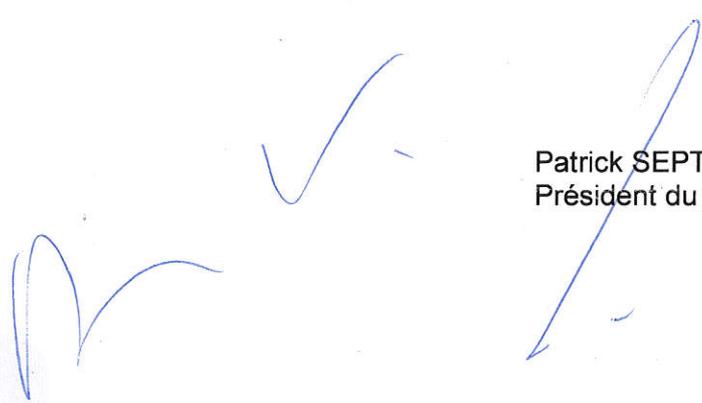
Objet : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 3 mars 2021 notifiant le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle pas d'observation de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental